

Justificatif généré le 04/08/2022

Support de parution :  **Actu-Juridique.fr**

Date de parution : 04/08/2022
Département : (94) Val-de-Marne
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/624611
N° d'annonce : 624611

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 25 juillet 2022, il a été constitué une société par actions simplifiée ayant pour :

Dénomination :

ETERNEL MUSIC

Capital social : 50 €

Siège Social : 104 Avenue Anatole France 94400 VITRY-SUR-SEINE

Objet : Production phonographique et vidéographique et édition musicale.

Durée : 99 années

Président : M. Pierre Anthony SANCHEZ PEREZ, demeurant 104 Avenue Anatole France 94400 Vitry-sur-Seine

Conditions d'admission aux assemblées générales : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives.

Transmission des actions : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions d'actions entre associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.

La société sera immatriculée au R.C.S. de Créteil.

Le représentant légal.

Vérifier la validité de l'annonce

Code de vérification : aellwbUYe

<https://digitalisation.actulegales.fr/#aellwbUYe>

